

COUVERTURE AUTOMATIQUE

Montage en fond (piscine existante) :

Le montage en fond est une solution appréciée des personnes possédant un **bassin non équipé**.

Cela permet d'installer une **couverture automatique conforme à la norme NF P 90-308** sans avoir besoin de construire un mur, de mettre un caillebotis et de perdre de l'espace de baignade.

Ce système se positionne au fond du bassin, il est protégé par un **coffre polyester** (coloris personnalisé), monté sur une structure inox 316L.

Le **moteur** est **intégré** dans l'axe, ou selon possibilité être positionné à l'extérieur par une traversée de paroi. Convient pour des piscines jusqu'à 7 x 16m.



spécificité technique

- Idéal pour les bassins non équipés
- Couverture automatique conforme à la norme
- Motorisation intégré

